

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAHORS - 4601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/07/2024 - 2491 - 2008 B 00266 - 507 435 477 - @lph@-compt@

ALPHA COMPTA

MAS DE LA CROIX

46100 BEDUER

Exercice clos le : 31 décembre 2023

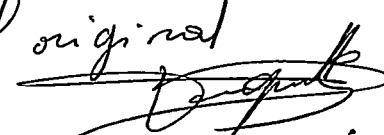
APE :

SIRET : 50743547700017

PAVIE WILFRID
22, RUE ALPHONSE DE NEUVILLE - ESPAC

Tél :

75017 PARIS-17

*certifié conforme à
l'original*


2

Comptes annuels

BILAN ACTIF

ALPHA COMPTA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	13 200		13 200	
Autres (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	468		468	
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 668		13 668	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	13 668		13 668	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

ALPHA COMPTA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au	Variation	
			en Valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000)	1 000		1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	100		100	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	14 485		14 485	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-14 830		-14 830	
SITUATION NETTE	756		756	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	756		756	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 200		10 200	
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512		512	
Dettes fiscales et sociales	2 200		2 200	
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	12 912		12 912	
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	13 668		13 668	

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

12 912

6 395

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

ALPHA COMPTA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du Au	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	29 500	100			29 500	
Montant net du chiffre d'affaires	29 500	100			29 500	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	29 500	100			29 500	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	395	1			395	
Impôts, taxes et versements assimilés	358	1			358	
Salaires et traitements	26 000	88			26 000	
Charges sociales	17 576	60			17 576	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	44 330	150			44 330	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-14 830	-50			-14 830	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ALPHA COMPTA
Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Mas de la Croix
46100 BEDUER
SIRET 507 435 477 00017

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt quatre et le trente avril,

Madame Fabienne PAQUOTTE,

Propriétaire de la totalité des parts composant le capital de la société ALPHA COMPTA.

Associée unique de ladite société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de gérante de la société, Madame Fabienne PAQUOTTE, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance ;
- l'affectation du résultat de cet exercice ;

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 14 830 euros, et les opérations traduites dans ces comptes.



DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 14 830 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat déficitaire de l'exercice : - 14 830 euros.

AFFECTATION

- Dividendes : 26 000 euros,
- Report à nouveau : 14 485 euros.

Le dividende brut distribué s'élève à 26 000 euros, l'associé percevra un dividende net de 21 528 euros après déduction des prélèvements sociaux de 17.20 % payés à la source.

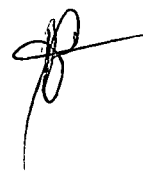
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé prend acte :

- que les sommes distribuées à titre de dividendes, soit 26000 euros, sont en totalité éligibles à la réfaction mentionnée à l'article 158-3-2° dudit Code ou au prélèvement forfaitaire libératoire visé à l'Art. 117 quater dudit Code ;

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.



ALPHA COMPTA
Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Mas de la Croix
46100 BEDUER
SIRET 507 435 477 00017

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt quatre et le trente avril,

Madame Fabienne PAQUOTTE,

Propriétaire de la totalité des parts composant le capital de la société ALPHA COMPTA.

Associée unique de ladite société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de gérante de la société, Madame Fabienne PAQUOTTE, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance ;
- l'affectation du résultat de cet exercice ;

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 14 830 euros, et les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 14 830 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat déficitaire de l'exercice : - 14 830 euros.

AFFECTATION

- Dividendes : 26 000 euros,
- Report à nouveau : 14 485 euros.

Le dividende brut distribué s'élève à 26 000 euros, l'associé percevra un dividende net de 21 528 euros après déduction des prélèvements sociaux de 17.20 % payés à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé prend acte :

- que les sommes distribuées à titre de dividendes, soit 26000 euros, sont en totalité éligibles à la réfaction mentionnée à l'article 158-3-2° dudit Code ou au prélèvement forfaitaire libératoire visé à l'Art. 117 quater dudit Code ;

TROISIÈME RESOLUTION

L'associé unique confère tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.